

RANDO MUCO

REGLEMENT 2023

L'ORGANISATION

La RANDO MUCO est un événement organisé par et pour l'association Vaincre la Mucoviscidose avec le soutien d'un comité local d'organisation composé des membres de l'association La Pierre Le Bigaut - Mucoviscidose.

OBLIGATIONS LIÉES À CE RÈGLEMENT

L'inscription à la RANDO MUCO implique l'acceptation du présent règlement et de toutes les consignes et recommandations qui en découlent sans réserve avant, pendant et après l'épreuve.

LES EPREUVES

La RANDO MUCO 2023 est une journée nature multisport en famille qui se déroule le dimanche 30 avril à Belle-Isle-en-Terre. Les épreuves proposées sont les suivantes :

Trails mucu (Classement et chronométrage)

- Trail en ligne de 42 km (649m D+), l'Intégrale du Léguer avec un départ à 9h00 du gymnase de Ploulec'h. Limité à 500 participants.
- Trail 25 km (490m D+) avec un départ à 9h15 du terrain des sports du Prat-Elès de Belle-Isle-en-Terre.
- Trail 14 km (240m D+) avec un départ à 10h15 du terrain des sports du Prat-Elès de Belle-Isle-en-Terre.
- Course nature 8 km (120m D+) avec un départ à 10h00 du terrain des sports du Prat-Elès de Belle-Isle-en-Terre.

VTT

- Raid VTT 70 km (1 140 m D+) avec un départ à 8h30 du terrain des sports du Prat-Elès de Belle-Isle-en-Terre. Classement et chronométrage.
- Randonnées VTT 15-20-32-50-55 km avec un départ groupé à 8h35 ou départ libre du terrain des sports du Prat-Elès de Belle-Isle-en-Terre. Pas de classement ni chronométrage.

Marches-nordiques (Classement et chronométrage)

- Marche-nordique 25 km (490m D+) avec un départ à 9h15 du terrain des sports du Prat-Elès de Belle-Isle-en-Terre.
- Marche-nordique 14 km (240m D+) avec un départ à 10h15 du terrain des sports du Prat-Elès de Belle-Isle-en-Terre.

Courses enfants et trail découverte (Pas de classement ni chronométrage)

- Course enfants de 7 à 9 ans sur une boucle de 750 m avec un départ à 14h15 du terrain des sports du Prat-Elès de Belle-Isle-en-Terre. Pas de classement ni chronométrage.
- Course enfants de 10 à 12 ans sur deux boucles de 750 m avec un départ à 14h30 du terrain des sports du Prat-Elès de Belle-Isle-en-Terre. Pas de classement ni chronométrage.
- Course enfants de 13 à 15 ans sur trois boucles de 750 m avec un départ à 14h30 du terrain des sports du Prat-Elès de Belle-Isle-en-Terre. Pas de classement ni chronométrage.
- Trail découverte sur une à quatre boucle(s) de 750m selon les aptitudes de chacun avec un départ à 15h00 du terrain des sports du Prat-Elès de Belle-Isle-en-Terre. Pas de classement ni chronométrage.

Randonnées (Pas de classement ni chronométrage)

- Randonnées pédestres de 4-7-10-10-14-18-23-30 km avec un départ libre dès 7h30 du terrain des sports du Prat-Elès de Belle-Isle-en-Terre
- Randonnée moto-route de 110 km environ avec un départ à 9h00 du terrain des sports du Prat-Elès de Belle-Isle-en-Terre
- Randonnées équestres de 12,5-26 km et 13,5 km en attelage avec un départ libre à partir de 9h00 de l'écurie des Sureaux, lieu-dit Kergadiou en Louargat

LES CONDITIONS D'ENGAGEMENT

Tout concurrent renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur, et de ses partenaires agréés, pour l'utilisation faite de son image.

Les compétitions sont ouvertes à tous, licenciés ou non :

- Trail en ligne de l'Intégrale du Léguer (42 km) : à partir de 20 ans (limité à 500 participants)
- Trail muco 25 km : à partir de 18 ans
- Trail muco 14 km et course nature 8 km : à partir de 16 ans
- Marches-nordiques 14 et 25 km : à partir de 16 ans
- Raid VTT 70 km : à partir de 16 ans

Pour les compétitions, tout participant s'engage à fournir la copie d'une licence sportive avec attestation du médecin :

- Pour les trails et course nature (licences FFA, UFOLEP, FSGT, FFTri) ou un certificat médical de « non contre-indication à la pratique de la course à pied, ou athlétisme, en compétition (mention obligatoire) » datant de moins d'un an à la date de l'épreuve, conformément à l'article de la loi du 23 mars 1999.
- Pour le Raid VTT (licences FFC, UFOLEP, FSGT...) ou un certificat médical de « non contre-indication à la pratique du VTT en compétition (mention obligatoire) » datant de moins d'un an à la date de l'épreuve, conformément à l'article de la loi du 23 mars 1999.
- Pour les marches nordiques licence ou un certificat médical de « non contre-indication à la pratique de la marche nordique en compétition (mention obligatoire) » datant de moins d'un an à la date de l'épreuve, conformément à l'article de la loi du 23 mars 1999.

Une autorisation parentale, dûment signée par les parents ou les représentants légaux, est obligatoire pour les mineurs.

CHARTE DE BONNE CONDUITE

Les participants de chaque discipline doivent prendre en considération les points suivants : respecter la nature, les consignes de course, les zones de ravitaillement (les gels ou autre produits pris en dehors des ravitaillements officiels doivent être conservés ou jetés dans les zones prévues à cet effet), les commissaires de course, les bénévoles et les spectateurs.

Obligation de porter assistance à toute personne en danger, le temps que les secours prennent le relais.

Une attention particulière devra être portée au respect de la flore, en suivant scrupuleusement le parcours tracé par l'organisateur, afin de préserver les sites traversés. La nature nous accueille, soyons en dignes.

Les trails 42, 25, 14 km ainsi que la course nature 8 km s'inscrivent dans le cadre du Challenge de la Solidarité.

LES INSCRIPTIONS

Les inscriptions se font :

- En ligne (recommandé) à partir du site Internet <http://www.randomuco.org> avec paiement sécurisé.

Le coût de l'inscription en ligne est à la charge du coureur. Clôture des inscriptions en ligne le 28 avril à 23h59.

- Sur le bulletin d'inscription téléchargeable sur le site web : <http://randomuco.org/>
La date limite de réception des inscriptions, par courrier postal, est fixée au vendredi précédent la date de la manifestation. Le bulletin est à renvoyer, accompagné du règlement (*à l'ordre de « VLM BRETAGNE »*), d'une photocopie de la licence ou du certificat médical à : VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE- Antenne de Callac - 5 bis Place Jean Auffret - BP 23 - 22160 CALLAC
- Sur place le jour de la course avec une majoration de 2€
- Aucune inscription prises sur place pour le trail 42 km de l'Intégrale du Léguer.

Les tarifs :

Trails muco

- Trail en ligne de 42 km : 29€ (repas compris) et supplément de 2€ pour réserver la navette
- Trail 25-14 km : 11€
- Course nature 8 km : 11€

VTT

- Raid VTT 70 km : 11€
- Randonnées VTT 15-20-32-50-55 km : 8€/adulte et 3€ pour les moins de 14 ans

Marches-nordiques

- Marche-nordique 14-25 km : 11€

Courses enfants et trail découverte

- Course enfants de 7 à 9 ans / 10 à 12 ans / 13 à 15 ans : 3€
- Trail découverte : 3€

Randonnées

- Randonnées pédestres de 4-7-10-10-14-18-23-30 km : 8€/adulte et 3€ pour les moins de 14 ans
- Randonnée moto-route de 110 km environ : 10€ par casque
- Randonnées équestres de 12,5-26 km et 13,5 km en attelage : 10€

Tout engagement est personnel, ferme et définitif. Il ne peut faire l'objet d'aucun remboursement pour quelque motif que ce soit.

Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit. Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne, sera reconnue coupable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. Toute personne disposant d'un dossard acquis en infraction avec le présent règlement pourra être disqualifiée. Le dossard devra être entièrement lisible lors de la course. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.

RETRAIT DES DOSSARDS

Le retrait des dossards se fait au Terrain des Sports du Prat-Elès à Belle-Isle-en-Terre), le samedi 29 avril de 15h00 à 18h00 et le dimanche 30 avril dès 6h45.

EQUIPEMENT

Les participants devront s'équiper en fonction de la météo. Le dossard doit être visible en permanence et en totalité pendant toute la course. Il doit donc être toujours positionné au-dessus de tout vêtement et ne peut en aucun cas être fixé sur le sac. Le nom et les logos des partenaires ne doivent ni être modifiés, ni cachés. Les concurrents sont supposés être en autonomie complète, gourde ou Camel bag et couverture de survie sont fortement conseillés.

BALISAGE

Le coureur s'engage à n'emprunter que le parcours balisé. Le balisage sera composé de panneaux, de marquage au sol et de rubalise en fonction des possibilités offertes par le tracé et au regard du respect de l'environnement.

SECURITE

La sécurité sera assurée par des signaleurs placés le long des parcours en des endroits stratégiques. Le participant s'engage à respecter le code de la route. L'assistance médicale sera assurée par des secouristes. Tout participant se doit de signaler un coureur en difficulté au poste le plus proche. En cas de mauvais temps ou toute autre condition pouvant nuire à la sécurité des concurrents, l'organisation se réserve le droit de modifier le parcours ou bien d'annuler l'épreuve.

RAVITAILLEMENT – ARRIVEE

Les concurrents sont supposés être en autonomie complète mais plusieurs ravitaillements (solide-liquide) sont disposés sur tous les parcours de toutes les disciplines.

Possibilité de restauration, restauration rapide et buvette au terrain des sports du Prat-Elès à Belle-Isle-en-Terre.

CLASSEMENTS ET RECOMPENSES

La présence des participants récompensés est obligatoire, en cas d'absence les prix seront acquis par l'organisation. Les 3 premières femmes et trois premiers hommes, au scratch, des 4 courses, des 2 marches nordiques et du Raid VTT 70 km seront récompensés.

Les 4 courses à pied (*L'Intégrale du Léguer 42 km, trails muco 25 et 14 km et course nature 8 km*) comptent pour le Challenge Solidarité (cf. règlement du Challenge sur notre site Internet).

MESURES SANITAIRES

Le pass vaccinal est suspendu et ce jusqu'à nouvel ordre, dans tous les endroits où il était exigé. Les mesures sanitaires appliquées sur la Rando Muco seront celles en vigueur au moment de l'évènement.

SANCTIONS

Tout participant surpris, lors de l'épreuve, à jeter des papiers ou autre détritrus, faisant preuve d'anti sportivité ou manquant de respect aux bénévoles sera disqualifié (*Aucune réclamation ne sera possible*).

ASSURANCE ET RESPONSABILITE

Les organisateurs ont souscrit une assurance responsabilité civile. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par les assurances liées à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement. Les organisateurs ne peuvent être en aucun cas tenu responsables en cas d'accident, de défaillance consécutive à un mauvais état de santé ou à une préparation insuffisante en ou cas de vol.

En cas d'annulation pour cas de force majeure, il sera proposé 2 options, un remboursement déduit de 4 € de frais de gestion ou la possibilité de laisser sa participation à Vaincre la Mucoviscidose.

REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES (RGPD)

Vaincre la Mucoviscidose, responsable de traitement, met en œuvre un traitement de données à caractère personnel vous concernant aux fins de gestion de ses relations avec les participants aux évènements qu'elle organise (traitement et gestion des inscriptions).

Vous êtes informé que vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité de vos données, ainsi que du droit d'obtenir la limitation de leur traitement et d'un droit d'opposition. Vous pouvez également définir des directives relatives au sort de vos données et à la manière dont vous souhaitez que vos droits soient exercés après votre décès. Ces droits s'exercent par courrier postal auprès de l'association Vaincre la Mucoviscidose, au 181 rue de Tolbiac, 75013 Paris, ou à l'adresse donateurs@vaincrelamuco.org accompagné d'une copie d'un titre d'identité signé à l'adresse précitée. Pour en savoir plus sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter l'Association Vaincre la Mucoviscidose. Vous disposez de la possibilité de saisir la Cnil si vous estimez que le traitement de vos données n'est pas effectué conformément aux dispositions applicables.

COORDONNEES DES ORGANISATEURS

VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE

Antenne de Callac

5 bis Place Jean Auffret, BP 23

22160 CALLAC

Site Internet : www.randomuco.org

Mail : plb-randomuco@vaincrelamuco.org